

Au restaurant

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218988>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

consiste mon engagement sur lequel se fonde sa réclamation, car j'ai toujours payé très exactement tout ce que j'ai acheté du couvent de Bel-lelay. » — « Cette affaire m'est tout à fait personnelle, répondit l'abbé, avec bonté. Vous rappelez-vous qu'il y a environ trente ans, alors que, jeune encore, vous aviez acheté des moutons gras au couvent et qu'un petit pâtre avait été chargé de vous les conduire au Fuet, avec la promesse d'un trinkgeld ? Vous rappelez-vous encore qu'arrivé à l'endroit convenu, le petit berger vous a réclamé ce qui avait été convenu ? Vous avez répondu : quand tu seras abbé de Bel-lelay, je te paierai. Et ce berger, c'est moi. Me voilà à présent abbé de Bel-lelay et je veux mon trinkgeld, Monsieur le boucher ! »

Le marchand se rappela parfaitement l'événement. Il pria l'abbé d'agréer ses excuses, ne sachant que faire pour se libérer de sa dette. « Ce sera facile, lui répondit le prélat ; vous donnerez au berger qui occupe actuellement mon premier emploi le trinkgeld promis et je vous invite à table. » Là, au grand réfectoire, l'abbé Juillerat raconta à toute la communauté cet épisode qui égaya bien fort les bons religieux.

(Nord-Vaudois.)

Une preuve de confiance. — Un bon bourgeois se plaint des incartades de son héritier. Il pleure dans le gilet d'un vieil ami.

— Tu devrais, lui dit celui-ci, le tancer d'importance.

— Oh ! moi, ce que je lui dis ou rien c'est la même chose ; il n'écoute que les imbéciles.

Puis après un silence :

— Parle-lui, toi !

Communiqué.

Emprunt fédéral 5 % de 1924.

Le 12 septembre courant sera émis un emprunt fédéral 5 % destiné à la conversion partielle ou au remboursement du IX^{me} emprunt fédéral de mobilisation, de fr. 100 millions, échéant le 30 septembre 1924. Le nouvel emprunt 5 % ne s'élevait qu'à 80 millions, on se trouve par conséquent en présence d'un amortissement de 20 millions de la dette de la Confédération.

Le développement favorable des finances de la Confédération a permis de faire supposer, ici et là, que celle-ci serait peut-être à même de renoncer entièrement à cette conversion et de rembourser la totalité de l'emprunt de mobilisation, ceci d'autant plus qu'au printemps de cette année elle avait déjà contracté un emprunt en Amérique. Cependant, il ne faut pas oublier que le produit de cette dernière opération était destiné à la consolidation de la dette flottante de la Confédération et, à part des paiements à faire pour achats de blé, à procurer les fonds nécessaires jusqu'à la fin de l'année au service financier des emprunts contractés antérieurement aux Etats-Unis. Il semble utile de relever à ce sujet que la Confédération possède un stock considérable de blé, entièrement payé, et qu'elle n'a plus, auprès de la Banque Nationale Suisse, de dette flottante provenant de charges semblables.

Le remboursement des 20 millions qui aura lieu le 30 courant ne représente pas l'ensemble des amortissements faits par la Confédération durant ces dernières années ; en effet, profitant d'une période où le cours du dollar était favorable, elle a racheté sur le marché américain ou amorti en outre pour 14 millions de dollars, soit environ 70 millions de francs suisses, de titres des emprunts 5 ½ % de 1919 et 8 % de 1920.

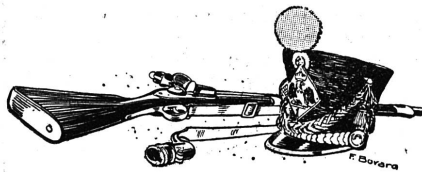
Cette considération, jointe au fait que ces titres sont acceptés en tout temps par la Confédération, à leur cours d'émission, en paiement de l'impôt fédéral de guerre, les rend d'autant plus intéressants que leur rendement, au cours d'émission de 96 % et en tenant compte que l'emprunt est ferme jusqu'en 1935, s'élève à 5 ½ % environ.

Chant et piano. — A. — Ma foi, mon cher, à ta place, je ne crois pas que je pourrais supporter l'incessable gronderie de ta chère épouse !

B. — Hélas ! que veux-tu ; elle ne chante pas, elle ne joue pas du piano, d'une façon ou d'une autre il faut bien qu'elle se soulage, la pauvre chérie.

Amenité conjugale. — Monsieur. — Il est à remarquer que ce sont les plus grands imbéciles qui épousent les plus jolies femmes.

Madame (souriante). — Oh ! flatteur.



HALTE ! QUI VIVE !

Croquis militaire.

NOUS sommes entre deux mobilisations. Celle de la 1^{re} division vient de prendre fin par la revue et le défilé traditionnels de jeudi, à Vuarrens. Après-demain, lundi, les troupes de la 2^{me} division entrent à leur tour en service. Le morceau ci-dessous est donc bien encadré. Il est de saison. Sa signature, G. J., ainsi que la verve et l'originalité de son style, nous font songer au toujours regretté Georges Jaccottet. Ne serait-il pas l'auteur de ce morceau, qu'a reproduit, il y a quelque temps, le *Journal de Nyon* ?

Dans la plaine noyée d'ombre, une horloge s'est mise à sonner lentement. Machinalement, le fusilier Fontannaz s'arrête de déambuler sur l'étrémité sentier et, devant sa guérite, compte les coups qui vibrent, étrangement clairs et distincts, dans le silence absolu de cette nuit d'été. D'où vient cette sonnerie : du petit village qui dort au bas de la pente roide sans que nul bruit, nulle lueur ne révèle son existence sous le voile épais des ténèbres ; est-ce de la ville plus lointaine dont les dernières lumières clignotent au coude de la vallée ? Le soldat n'en a cure, ce qui lui importe c'est que ce grêle tintement lui annonce que l'heure passe et que la faction ne sera pas éternelle. Cependant il étouffe un juron et ronchonne entre les dents :

— Onze, encore une heure à faire ce sacré métier.

Car Fontannaz n'aime pas monter la garde. Bon soldat, débrouillard, serviable, plein d'entrain et sachant trouver, toujours au bon moment, le mot drôle qui fait oublier, dans un éclat de rire, les petites misères des corvées militaires, il est estimé de ses chefs et aimé de ses camarades. Mais il déteste ces postes interminables dans la solitude et le silence qui offusquent son instinct de sociabilité et son amour du bavardage.

Il en a assez d'écarter les prunelles vers le sentier mystérieux, perdu entre les arbres, par lequel pourrait venir la surprise d'une ronde d'officiers ou le pas d'un permissionnaire attardé. Il est las de rester là, les oreilles tendues, inquiet du moindre frisson de brise dans les hautes branches.

D'un mouvement brusque il fait passer sur l'épaule le fusil qu'il tenait sous le bras à la façon des chasseurs et reprend sa marche sur l'étrémité esplanade que les lourds souliers de tant de factionnaires ont durcie devant la guérite. Mais il s'arrête bientôt ; le bruit de ses pas résonne étrangement dans le petit bois silencieux ; il risque de ne pas entendre l'approche sournoise de l'officier de ronde. Alors, immobile entre deux troncs d'arbres, face à la pente qui dégringole dans le noir, Fontannaz rêve. Il songe à sa petite maison blottie tout là-bas au bord du fleuve, à l'ombre d'un bouquet de noyers, à ses mioches qui dorment dans leurs petits lits bien bordés, à sa femme qui veille peut-être encore pour finir sa tâche puisqu'à côté de ses soucis de ménagère elle doit faire encore le travail de l'homme qui sert le pays. Et une vague amertume lui monte au cœur : le pré à faucher, le coin de vigne à sulfater, le bétail à gouverner, non jamais sa compagnie, si dure à l'ouvrage pourtant, n'en pourra venir au bout. Le foin sera perdu, les raisins viendront mal, le veau risque une maladie. Et pendant ce temps que fait-il lui, le solide Fontannaz ? Il rêve dans un bois solitaire, loin de la frontière, sans autre but défini que de garder des cailloux et des feuilles mortes. Vraiment c'est à vous dégoûter d'être soldat et d'être Suisse. Ne serait-il pas bien

plus utile au pays en faisant prospérer son petit domaine et en mettant sa famille à l'abri de la misère au lieu de jouer au guignol pendant la journée et au fontôme tout le long de la nuit. Fontannaz hausse ses larges épaules et conclut à mi-voix :

— Avec ça que je mange gros et que je dois coûter cher à la Confédération !

Mais dans la nuit noire un craquement insolite le fait sursauter. Fontannaz ignore la peur, mais ce bruit suspect l'inquiète : Est-ce un caillou qui est descendu de la montagne, un glissement de bête dans le fourré ?

Le craquement se reproduit, plus proche. Plus de doute, une branche morte s'est brisée sous un soulier, quelqu'un vient le long du sentier ténébreux. La baïonnette en avant, Fontannaz se campe face à l'intrus et ordonne de sa voix de basse-taille : Halte ! qui vive !

— Halte ! qui vive !

Un silence, plus impressionnant encore après le grondement de ce cri, l'ombre qui semble toujours plus épaisse, c'est tout.

Mais on ne la fait pas à Fontannaz. Il devine, plus qu'il ne voit ou n'entend, le glissement d'une forme humaine au bord du chemin.

— Halte, gronde-t-il puis, plus impératif :

— Halte ou je tire.

— Ronde d'officier !

— Avancez à reconnaître !

La silhouette sombre s'approche, l'éclair d'une lampe électrique jaillit de dessous une pèlerine et Fontannaz reconnaît son lieutenant. Il s'efface et prend la position.

— Passez, mon lieutenant.

— Bien, Fontannaz, c'est très bien. Vous avez parfaitement compris votre consigne.

De son pas feutré, de son allure souple et silencieuse de félin en chasse, le chef s'éloigne vers un autre poste, son ombre se noie dans les ténèbres. Fontannaz est de nouveau seul.

Mais, du coup, son amertume s'est dissipée. Est-ce la satisfaction du compliment reçu. Sans doute l'amour-propre de Fontannaz a été agréablement chatouillé. C'est plutôt que, brusquement, au rappel impérieux de son devoir et dans l'exécution vigoureuse de sa consigne, le soldat a compris que sa tâche n'était pas inutile.

Là, dans ce petit bois perdu au flanc de la montagne, devant cette guérite que ne menace nul danger, il fait autre chose qu'un jeu puéril. Il se prépare, dans la sécurité, à accomplir tout son devoir, si l'heure tragique venait à sonner. Ce n'est pas en soignant son bétail et en fauchant son herbe que l'on s'entraîne au métier difficile du soldat, ni qu'on apprend à monter une garde vigilante. C'est sous le sac que l'on se prépare au combat, c'est sous les drapeaux qu'on se met en mesure de les défendre. Si désagréables que soient les corvées, si lourds que soient les sacrifices, surtout pour les pères de famille de landwehr, il faut y aller bravement et gaiement en se disant que toute cette préparation miliaire, parfois inutile et vaine en apparence, est nécessaire pour assurer la sécurité de nos frontières et l'inviolabilité de notre sol.

Voilà ce que Fontannaz se répète dans le petit bois où tout est retombé dans le silence et où seul vibre le chant du vent dans la feuillée. Et quand on revient le relever, à minuit, il a une fois de plus prêté en son cœur le serment au drapeau et s'est résigné aux sacrifices que le pays lui demande. Sa faction n'a pas été inutile.

G. J.

Entre amis. — M. Dupont. — Permettez, mon cher Durand, est-ce que votre femme ne pourrait pas réduire un peu ses dépenses de toilette ?

M. Durand, légèrement interloqué. — Mais !...

M. Dupont. — Je vais vous dire... C'est que chaque fois que madame Durand achète une robe ou un chapeau, ma femme se croit obligée d'en faire autant et, ma foi, il m'en coûte un joli denier.

Au restaurant. — Le poète. — Garçon, enlevez ce fromage, il ne me dit rien.

Le garçon (d'un air fin). — Monsieur exigerait qu'il fit des vers ?